

Séminaire de philosophie juridique et politique, et Chaire Perelman II

Titulaire

Thomas BERNIS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PHIL-B515

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Séminaire donné sur une problématique de recherche qui change chaque année

Un professeur visiteur est en plus nommé chaque année dans le cadre de la Chaire Perelman. La présence aux cours donnés dans le cadre de cette Chaire, en principe au second quadrimestre, est obligatoire.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

construction d'un problème philosophique relevant de la philosophie politique et juridique. Exemples de thématique proposée par T. Bernis: un droit post-souverain? (2018 et 22-23) Dire le secret (2020)

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

PHIL-B400 | Séminaire de philosophie morale et Chaire Perelman I | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Séminaire réclamant la présence et la participation active des étudiant.e.s. Le titulaire définit la problématique du cours, et

rythme son enseignement à l'aide d'une série de lectures. L'évaluation est continue (devoirs à remettre de manière régulière).

Contribution au profil d'enseignement

en 22-23, le séminaire est assuré par Thomas Bernis.

Le séminaire est présentiel et l'évaluation est continue, ce qui signifie donc que les étudiant.e.s doivent être présents et participer activement.

Le séminaire sera donné sur un mode annuel et irrégulier (quelques séances introductives en septembre et début octobre seront données le lundi de 14 à 16h, les séances suivantes seront annoncées ultérieurement).

La thématique retenue est: le droit post-souverain. La question adressée et ouverte est donc la suivante: jusqu'où et pourquoi est il possible et nécessaire de penser le droit indépendamment de la souveraineté? Des travaux de lecture et des devoirs seront régulièrement demandés.

Les séances de la Chaire Perelman seront assurées par Daniel Heller-Roazen en principe le 10, 11 et 12 mai. Les étudiant.e.s sont tenu.e.s d'y participer. L'évaluation finale du cours prendra en considération leur participation à la Chaire Perelman et un travail supplémentaire pourra être demandé si celle-ci n'est pas respectée.

Références, bibliographie et lectures recommandées

voir UV

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

thomas.bernis@ulb.be

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-PETHI | **Master en éthique** | finalité Spécialisée/bloc 2, MA-PPHIL | **Master en philosophie** | finalité Approfondie/bloc 2 et finalité Didactique/bloc 2 et MS-PHIP | **Master de spécialisation en Philosophie et Théorie Politiques** | bloc U